



Marseille, le 6 mars 2018

Lettre ouverte aux ami.es et collègues de la danse jazz, je souhaite partager avec vous et vous soumettre une idée, un projet coopératif.

Cette idée a germé, d'une part grâce aux échanges fréquents et irréguliers que j'ai entretenus depuis de nombreuses années avec Raza Hammadi, Martine Kaisserlian, Redha, Patrice Valero, Serge Ricci, Pascal Couillaud, Katto Ribeiro... et bien d'autres encore, et d'autre part avec le désir de faire lien avec mon passé de danseur interprète auprès de Redha, Gianin Loringett, Patrice Valero, Serge Ricci, Lydie Callier, Angelin Preljocaj, Jean-Claude Gallotta et Daniel Larrieu...

Ma lettre ouverte tente d'ouvrir une passerelle d'échanges entre mes connaissances et observations attentives au niveau politique et institutionnel au sein du secteur chorégraphique (depuis 1995 au sein du [journal L'ART-trose](#), du [regroupement Acteurs Chorégraphiques en région PACA](#), du [site ladanse.com](#), du BLOG de [la Mutualité des AC La tournée des POPOTES...](#)) et le « milieu jazz » !

Il m'apparaît important de vous solliciter afin d'ouvrir un débat et ainsi réfléchir ensemble à la place particulière des danses jazz au sein de l'institution chorégraphique nationale en 2018, il me semble que les danses jazz n'ont pris place et reconnaissance au sein de l'institution (Ministère de la Culture entre autre !) presque exclusivement dans son volet formation, et diplôme d'état. **Les moyens dédiés à l'expérimentation et la création, la production et la diffusion des oeuvres, les archives et la recherche en danses jazz sont très parcellaires, voir inexistantes toujours en 2018.**

Pourtant, cette danse d'aujourd'hui, donc contemporaine, **bénéficie de tous les atouts et ressources** au même titre que la danse classique, contemporaine et hip hop ! Elle répond à tous les axes et missions des arts chorégraphiques reconnus institutionnellement :

Son engagement artistique : Elle expérimente et crée toujours ; Elle produit et diffuse des oeuvres, avec difficulté, puisque très peu soutenue par les aides et soutiens (subventions) des collectivités nationales, territoriales et locales ;

Son engagement culturel et territorial : Elle développe la culture chorégraphique par ses relations aux publics et ses actions culturelles ;

Dans l'*action culturelle*, elle détient des ressources et des diversités incontestables en matière de projets et d'appropriation de la culture chorégraphique, y compris dans sa dimension de relation aux autres champs artistiques (musique, cinéma, arts plastiques, modes, comédie musicale, cabaret, revue...), mais aussi aux champs médiatiques (télévision, publicité...).

Ses capacités et compétences en matière d'initiatives de médiations vers tout type de publics (zones sensibles, urbaines et rurales, personnes éloignées de la vie culturelle, scolaires... la dite démocratisation culturelle et artistique) sont référençables et évaluables.

Dans les *archives et la recherche*, elle dispose d'un patrimoine historique colossal, connu et reconnu par un vaste spectre de citoyens. Elle peut prétendre très largement à contribuer à la culture chorégraphique dans la conservation et les circulations (outils numériques et nouveaux médias) de ses archives d'hier et d'aujourd'hui, ici et "around the world" ! Permettant ainsi de créer un point d'appui aux recherches et à sa mise en réseaux nationaux et internationaux...

Dans son *engagement professionnel*, elle occupe les champs de l'insertion, la reconversion, la formation, l'enseignement supérieur, avec une permanence artistique difficile dans les cles (hors enseignement et formation).

Dans son *économie*, elle détient un atout, une capacité rare, ses co-productions multiples, et notamment des pistes et productions privées, voire son auto-production...

La danse jazz a toutes les ressources nécessaires pour prétendre et imaginer une meilleure reconnaissance institutionnelle, pourtant sa visibilité est bien en dessous de son existence.

Faute à l'institution soit ! Mais également aux manques d'organisation coopérative des acteurs du secteur. Je vous propose donc par cette lettre ouverte, de réfléchir et proposer ensemble une ou des perspectives pour de nouveaux espaces dédiés aux danses jazz : pourquoi pas un CCN Centre Chorégraphique National ou un CDCN Centre de développement Chorégraphique National ?, nous impliquant concrètement ainsi dans une ou des candidatures institutionnelles.

Au regard de nos parcours, diversités, dynamismes et maturités, de nos capacités d'adaptations et d'inventions ! Ne pensez-vous pas qu'il soit temps d'oeuvrer coopérativement pour la danse jazz en France ! Sommes-nous en capacité d'établir ensemble, un cahier des missions et des charges tourné vers une digne identification, légitimation et donc mémoire des spécificités et diversités de la Danse Jazz ?

Voilà ma proposition de moi vers vous ! Discutons-en ! En sachant qu'un tel projet à moyen/long terme va demander beaucoup de travail : *élaborer une masse critique ; énoncer des initiatives, des manques et des besoins ; relayer nos réflexions et ainsi de porter des prérogatives...*, donc du temps et la quête d'un nécessaire budget pour démarrer concrètement !

Dans l'attente de vos retours !

Bien à vous

Philippe Madala

pmadala@wanadoo.fr



Photo Sweet Charity: The Adventures of a Girl Who Wanted to Be Loved (1969) - Director/Choreographer: Bob Fosse